

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DE PLOUMILLIAU**

SEANCE DU 21 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit et le jeudi vingt et un juin, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de PLOUMILLIAU, s'est réuni à dix sept heures sous la Présidence de Marcel PRAT, Maire de PLOUMILLIAU, Président de la Caisse des écoles.

Nombre de membres : 9 Présents : 7 Votants : 7 Procurations : 0

Etaient présents : PRAT Marcel, Sylvie TURPIN, ABRAHAM Annie, Maryannick TERRY, Sandrine THOMAS, KERGOAT-GOURIOU Nathalie, SAMSON Olivier.

Absents excusés: Christophe JUDIC, Sandrine GUEGUEN, Jean-Pierre DORKEL.

OBJET : Tarifs du restaurant scolaire

Sylvie TURPIN présente à l'Assemblée la proposition de tarifs pour le service du restaurant scolaire. Le coût de revient unitaire d'un repas étant de 7,03 €, elle propose une augmentation de 2 % des tarifs comme suit :

Familles imposables		Familles non imposables	
	Euros		Euros
1 ^{er} enfant	2,90	1 ^{er} enfant	2,26
2 ^{ème} enfant	2,28	2 ^{ème} enfant	1,84
3 ^{ème} enfant	1,85	3 ^{ème} enfant	1,30
4 ^{ème} enfant	1,31	4 ^{ème} enfant	0,94

Le tarif extérieur est augmenté de 10 % soit :

- Tarif extérieur : **4,77 euros**
- Tarif enfants allergiques : 75% du tarif habituel

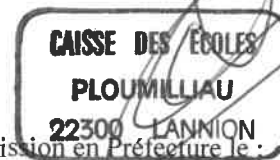
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de la Caisse des écoles, à l'unanimité,

- **ADOpte** les tarifs susmentionnés à compter du 3 septembre 2018.

Fait à PLOUMILLIAU, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Marcel PRAT
Président de la Caisse des Ecoles



Délibération rendue exécutoire après affichage en Mairie et transmission en Préfecture le : **27 JUIN 2018**

Marcel PRAT
Président de la Caisse des Ecoles

